

Nombre de
Conseillers :
En exercice : 14
Présents : 11
Votants : 14

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil Municipal de la commune de Neuville-Bosc
Séance du 8 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, le huit avril à vingt heures Le Conseil Municipal légalement convoqué le 31 mars 2022 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme LEROY Annie, Maire.

Étaient présents : Mmes LEJEUNE, LEROY, LESCA, MEYER, OUGHLIS-HENRY et
Mrs COULETEL, DUJARDIN, DUPUY, FLEURY, GOMES, RAYNAUD.

Était représenté

Absent excusé : Mme DÉCAMP donne pouvoir à Mme MEYER
M CATTELOIN donne pouvoir à Mme LEJEUNE
M SAINT-POL donne pouvoir à Mme LEROY

Secrétaire de séance : Mme Juliette LEJEUNE

Ouverture de séance : 20h00

Délibération n° DE2022375 du 08 avril 2022 – Vote des subventions aux associations 2022

Madame le Maire propose d'inscrire à l'article 6574 - Chapitre 65 le montant des subventions pour les différentes associations proposées comme suit :

Associations	Proposé	Voté
NOUGATINE	17 000.00 €	17 000.00 €
Anciens Combattants	450.00 €	450.00 €
TENNIS CLUB	500.00 €	500.00 €
TOTAL A PREVOIR :	17 950.00 €	17 950.00 €

Cette délibération est adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal

Pour extrait certifié conforme au registre
Le 08 avril 2022

Annie LEROY

Le Maire



Acte rendu exécutoire
Après publication ou notification
Et transmission en Préfecture le 15/04/2022